

Chiffre d'affaires au 31 mars 2025

- **Le chiffre d'affaires au 31 mars 2025** progresse en base organique de **+4,8%**, ce qui correspond à une croissance de + 5,5% à nombre de jours comparable
- **L'ensemble des activités et des régions contribue à la croissance du chiffre d'affaires**, grâce, d'une part, à des volumes en progression, et, d'autre part, à des effets prix et « case mix » favorables. Le taux d'occupation moyen des maisons de retraites s'établit à **90,4%** au premier trimestre 2025, contre 89,6% sur la même période en 2024
- **Poursuite du programme de cessions**, dont plus de 60% est désormais sécurisé, contre 50% au 31 décembre 2024, pour un montant total attendu d'un milliard d'euros à fin 2025
- **Le Groupe confirme ses objectifs financiers 2025 :**
 - Une croissance organique de son **chiffre d'affaires** d'environ **+5%**
 - Une progression de son **EBITDA**, pre IFRS 16 et pro forma des cessions, entre **+6% et +9%**
 - Un ratio de **levier financier « wholeco »**¹ inférieur à **5,5x**

En millions d'euros	31 mars 2024	31 mars 2025	Croissance publiée	Croissance organique
Chiffre d'affaires Groupe *	1 308	1 317	+0,7%	+4,8%
France	579	567	-2,0%	+2,7%
Allemagne	304	324	+6,6%	+8,0%
Belgique et Pays-Bas	191	206	+7,7%	+7,8%
Italie	158	156	-1,1%	+2,2%
Espagne et Royaume-Uni*	76	64	-15,9%	+5,1%

*Compte tenu de la signature définitive de la cession de l'ensemble des activités du Groupe au Royaume-Uni le 09/04/2024, la performance du Groupe intègre le chiffre d'affaires réalisé au Royaume-Uni sur l'ensemble du 1er trimestre 2024.

¹Levier Wholeco : levier retenu dans le cadre de l'amendement et de l'extension du crédit syndiqué annoncé le 17 février 2025. Le levier Wholeco se calcule selon la formule suivante : Dette financière nette hors IFRS 16 et IAS 17 / EBITDA consolidé hors IFRS 16 et IAS 17

Sophie Boissard, Directrice Générale du Groupe Clariane, a déclaré :

« Ce premier trimestre vient confirmer la bonne dynamique opérationnelle des derniers semestres, dans les différentes activités et régions du Groupe, et l'engagement constant des collaborateurs. Dans notre principale activité de Maisons de retraite médicalisées, le taux d'occupation moyen s'élève à 90,4% sur l'ensemble du trimestre, en progression par rapport au premier trimestre 2024.

Nous avons par ailleurs continué de progresser dans l'exécution du programme de cessions engagé dans le cadre du plan de renforcement de la structure financière décidé en novembre 2023, en conduisant au cours de ce premier trimestre 6 opérations supplémentaires, portant sur une quinzaine d'établissements et réseaux de santé, situés en France, en Allemagne et en Italie, pour un montant d'environ 100 millions d'euros. Sur cette base, ce sont donc un peu plus de 60% de notre programme de cessions, qui ont été réalisés ou sécurisés. Nous poursuivrons à un rythme soutenu l'exécution de ce programme pour atteindre l'objectif de 1 milliard d'Euros d'ici fin 2025 dans les meilleures conditions de valorisation.

Sur ces bases, et fort de l'engagement de nos collaborateurs et de la dynamique de développement dans nos différents segments d'activité et géographies, nous confirmons nos objectifs opérationnels et financiers 2025. »

Avertissement

Le présent document contient des informations de nature prévisionnelle auxquelles sont associés des risques et des incertitudes, y compris les informations incluses ou incorporées par référence, concernant la croissance et la rentabilité du Groupe dans le futur qui peuvent impliquer que les résultats attendus diffèrent significativement de ceux indiqués dans les informations de nature prévisionnelle. Ces risques et incertitudes sont liés à des facteurs que la Société ne peut ni contrôler, ni estimer de façon précise, tels que les conditions de marché futures. Les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document constituent des anticipations sur une situation future et doivent être considérés comme tels. La suite des événements ou les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont décrits dans le présent document du fait d'un certain nombre de risques et incertitudes décrits au Chapitre 2 du Document d'enregistrement universel 2024 déposé auprès de l'AMF le 31 mars 2025 sous le numéro d'enregistrement D.25-0209, disponible sur le site internet de la Société (www.clariane.com) et celui de l'AMF (<https://www.amf-france.org/fr>). Toutes les déclarations prospectives incluses dans le présent document ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Clariane S.E. ne prend aucun engagement et n'assume aucune responsabilité s'agissant de la mise à jour de l'information contenue dans le présent document au-delà de ce qui est prescrit par la réglementation en vigueur.

Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Ni Clariane, ni aucun de ses administrateurs, dirigeants, employés, agents, affiliés ou conseillers n'acceptent de responsabilité quant au caractère raisonnable des hypothèses ou des opinions émises ou de la probabilité de réalisation des projections, des perspectives ou des rendements. Toute responsabilité pour de telles informations est expressément exclue. Rien dans ce document n'est, ou ne doit être considéré comme, une promesse ou une déclaration pour l'avenir. En outre, aucune déclaration contenue dans ce document n'est destinée à être ou ne peut être interprétée comme une prévision de résultats. Les performances passées de Clariane ne peuvent pas être considérées comme un guide pour les performances futures.

Dans ce communiqué, et sauf indication contraire, toutes les variations sont exprimées sur une base annuelle (2025/2024), et à périmètre et taux de change constants.

Les principaux indicateurs alternatifs de performance (IAP), tels que les notions « d'EBITDA », « d'EBIT », « d'endettement net » ou encore de « levier financier », font l'objet d'une définition accessible dans le Document d'Enregistrement Universel disponible sur le site internet de la société.

1 - Analyse du chiffre d'affaires au 31 mars 2025

Au 31 mars 2025, **le chiffre d'affaires consolidé** du Groupe s'établit à **€1 317m**, soit une croissance de +0,7% en base publiée et de **+4,8% en base organique**. La différence entre la performance publiée et organique s'explique par l'impact des cessions intervenues en 2024 dans le cadre du plan de renforcement de la structure financière du Groupe. Par ailleurs, il est à noter que la performance du premier trimestre 2025 a été impactée par **un nombre de jours ouvrés inférieur à celui du premier trimestre 2024** (année bissextile). **Retraitée de cet élément, la croissance organique s'établit à +5,5%.**

Cette dynamique confirme la solidité du groupe qui s'appuie sur un portefeuille diversifié, tant en termes d'activités que de géographies.

Le réseau exploité au 31 mars 2025, toutes activités confondues, compte désormais **1 225 établissements**, contre 1 235 au 31 mars 2024, pour un total de plus de **91 000 lits**, contre plus de 92 000 lits au premier trimestre 2024. Ces évolutions tiennent compte :

- Des cessions réalisées dans le cadre du plan de renforcement de la structure financière du Groupe (Royaume-Uni, France, Italie, et Allemagne) ;
- De la cession des Essentielles en France ;
- Et enfin, des fermetures et restructurations d'établissements en Allemagne, Espagne et Belgique.

Ces opérations ont été partiellement compensées par :

- Des ouvertures de nouvelles maisons partagées Ages&Vie en France ;
- La mise en service de nouveaux établissements en Espagne, Belgique, Hollande et Allemagne ;
- Et enfin, l'entrée en portefeuille de trois nouvelles maisons en Espagne.

Au total, le Groupe a procédé à la cession ou à la fermeture de 49 établissements, représentant plus de 2 100 lits, tandis qu'il mettait en service dans le même temps 39 établissements modernes, représentant une capacité de près de 1 100 lits.

La croissance du chiffre d'affaires de +4,8% en base organique résulte :

- De la **hausse des volumes** à hauteur de **+1,1%** pour un montant net de **+€13m** (progression du volume de journées facturées sur les réseaux matures et mise en service de capacités complémentaires) ;
- D'un **impact tarifaire positif** à hauteur de **+3,7%** à **+€47m**, sur l'ensemble des régions, et notamment en France, en Allemagne et dans la région Belgique – Pays-Bas ;
- D'un **impact périmètre négatif** de **-4,1%** à **-€51m**.

2 - Performance par zones géographiques

2.1 - France

En millions d'euros	31 mars 2024	31 mars 2025	Croissance publiée	Croissance organique
Chiffre d'affaires	579	567	-2,0%	+2,7%

Le **chiffre d'affaires** progresse en France de +2,7% en base organique sur la période. La contraction en base publiée s'explique par l'impact des cessions intervenues en 2024 dans le cadre du plan de renforcement de la structure financière, et notamment de l'activité d'hospitalisation à domicile (HAD).

- Le chiffre d'affaires de l'activité **Maisons de retraite médicalisées** progresse de +2,8% en base organique sur les trois premiers mois de l'année, soutenu par l'effet des ajustements tarifaires. Face à une épidémie de grippe saisonnière dont la circulation s'est avérée particulièrement active, les équipes ont été particulièrement mobilisées, en mettant en œuvre avec la plus grande rigueur les normes sanitaires d'usage, et en veillant à l'application stricte des recommandations gouvernementales en faveur d'une vaccination large des personnes fragiles. Dans ce contexte, et malgré un niveau d'entrées qui progresse significativement par comparaison avec les exercices précédents, le taux d'occupation moyen est resté quasi stable par rapport au 1er trimestre 2024, s'établissant à 87,4% contre 87,8% sur la même période en 2024. Il est à noter que, en tenant compte des lits temporairement immobilisés en raison de programmes de rénovations ou de montée en gamme, le taux d'occupation atteint 88,0% sur ce trimestre.
- L'activité **Établissements et services de santé spécialisés** est quasi-stable (+0,5% en base organique), reflétant des volumes en hausse grâce au développement continu de l'activité ambulatoire (+24%) et des effets de base tarifaire transitoirement défavorables en raison notamment du décalage au 1^{er} avril 2025 des indexations annuelles.
- Enfin, l'activité **Domiciles et habitats partagés** est en croissance de +18,3% sur les trois premiers mois de l'année, portée par le dynamisme de la demande dans cette activité pour des services tels que ceux proposés par Ages&Vie et Petits-fils.

2.2 - Allemagne

En millions d'euros	31 mars 2024	31 mars 2025	Croissance publiée	Croissance organique
Chiffre d'affaires	304	324	+6,6%	+8,0%

Le **chiffre d'affaires** en Allemagne est en nette amélioration au 31 mars 2025, soutenu par la progression régulière du volume d'activité et par la poursuite du rattrapage tarifaire engagé en 2023.

- Le chiffre d'affaires de l'activité **Maisons de retraite médicalisées** progresse de +9,1% en base organique, soutenue par l'augmentation des tarifs et par un taux d'occupation qui atteint en moyenne 90,4% sur les trois premiers mois de l'exercice, contre 88,8% sur la même période en 2024. Il est à noter que sur la base du nombre de lits uniquement commercialisables, certains faisant l'objet de rénovations ou de programmes de montée en gamme, le taux d'occupation s'établirait à 92,0% sur ce trimestre.
- Le chiffre d'affaires de l'activité **Domiciles et habitats partagés** progresse, quant à lui, de +5,6% en base organique.

2.3 - Belgique et Pays-Bas

En millions d'euros	31 mars 2024	31 mars 2025	Croissance publiée	Croissance organique
Chiffre d'affaires	191	206	+7,7%	+7,8%



La croissance reste forte sur la région, avec un **chiffre d'affaires** en progression de +7,8% en base organique au 31 mars 2025.

En Belgique, le chiffre d'affaires au 31 mars 2025 s'élève à €164m, en progression de +6,8% en base organique.

- L'activité **Maisons de retraite médicalisées** progresse de +6,9% en base organique, soutenue à la fois par un taux d'occupation qui atteint 92,5% sur la période, contre 91,6% sur la même période en 2024, et par la hausse régulière des tarifs.
- L'activité **Domiciles et habitats partagés** (qui représente un peu plus de 7% du chiffre d'affaires généré en Belgique) est quant à elle en progression de +4,5% en base organique.

Aux Pays-Bas, le chiffre d'affaires au 31 mars 2025 s'établit à €41m, en progression de +12,3% en base organique.

- L'activité **Maisons de retraite médicalisées** est en hausse de +13,7%, avec un taux d'occupation qui s'établit en moyenne à 75,6% sur les trois premiers mois de l'exercice, contre 74,4% sur la même période en 2024. Cette progression reflète l'impact positif de la mise en service de nouvelles capacités de lits à la suite de l'ouverture de 3 nouveaux greenfields en 2024 qui montent progressivement en puissance soutenus par un contexte sectoriel favorable. A noter l'ouverture d'un nouveau greenfield au cours de ce premier trimestre.
- L'activité **Établissements et services de santé spécialisés**, qui représente un peu moins de 3% du chiffre d'affaires de ce pays, est en léger recul sur la période (-1,7%).
- Enfin, l'activité **Domiciles et habitats partagés** (environ 14% du chiffre d'affaires généré dans ce pays) progresse de +6,6% en base organique.

2.4 - Italie

En millions d'euros	31 mars 2024	31 mars 2025	Croissance publiée	Croissance organique
Chiffre d'affaires	158	156	-1,1%	+2,2%

Le marché italien est resté bien orienté sur les trois premiers mois de l'année, avec un chiffre d'affaires en progression de +2,2% en base organique. La légère contraction observée en base publiée de -1,1% résulte des cessions intervenues en 2024 dans le cadre du plan de renforcement de la structure financière du Groupe.

- L'activité **Maisons de retraite médicalisées** est en hausse de +2,5% en base organique, soutenue par un taux d'occupation élevé qui s'établit en moyenne à 97,0% sur la période, contre 95,6% sur la même période en 2024, et par les révisions tarifaires.
- L'activité **Établissements et services de santé spécialisés** (un peu plus de 45% du chiffre d'affaires généré dans ce pays) affiche une progression en base organique de +1,4%.
- Enfin, l'activité **Domiciles et habitats partagés** (7% du chiffre d'affaires généré dans ce pays) progresse de +5,2% en base organique.

2.5 - Espagne et Royaume-Uni*

En millions d'euros	31 mars 2024	31 mars 2025	Croissance publiée	Croissance organique
Chiffre d'affaires	76*	64	-15,9%	+5,1%

* Compte tenu de la finalisation de la cession de l'ensemble des activités du Groupe au Royaume-Uni le 09/04/2024, la performance du Groupe intègre donc la performance financière réalisée au Royaume-Uni sur l'ensemble du 1^{er} trimestre 2024.

L'activité au Royaume-Uni est intégralement déconsolidée depuis le 9 avril 2024 à la suite de la cession de l'ensemble des actifs et activités du Groupe dans ce pays. A titre de rappel, le chiffre d'affaires au Royaume-Uni, s'élevait à €17m au 9 avril 2024, date de la cession de l'ensemble des actifs et des activités du Groupe dans ce pays.

Le chiffre d'affaires en Espagne s'élève donc à €64,2m au 31 mars 2025, en progression de +8,3% en base publiée et de +5,1% en base organique.

- L'activité **Maisons de retraite médicalisées** (près de 21% du chiffre d'affaires généré dans ce pays) progresse de +1,4% en base organique, soutenue par une légère hausse des tarifs et un taux d'occupation moyen à 91,1% sur la période, contre 88,5% sur la même période en 2024.
- L'activité **Établissements et services de santé spécialisés**, (près de 76% du chiffre d'affaires généré dans ce pays) progresse de +5,6% en base organique. Cette performance résulte de l'élargissement de son réseau et de ses services à la suite de l'acquisition de Grupo 5.
- L'activité **Domiciles et habitats partagés**, qui représente un peu plus de 3% du chiffre d'affaires généré dans ce pays, reste très volatile compte tenu de la taille de cette activité, enregistrant une hausse de +14,5% sur le trimestre.

3 - Performance par activités

3.1 - Maisons de retraites médicalisées

L'activité Maisons de retraite médicalisées, qui représente 62,7% de l'activité du Groupe, a généré un chiffre d'affaires de €826m au 31 mars 2025, contre €802m au 31 mars 2024 (qui intégrait le chiffre d'affaires de l'activité au Royaume-Uni), soit une hausse de +3,0% en base publiée et de **+5,6% en base organique**. Retraité du nombre de jours inférieurs au premier trimestre 2024, la croissance organique aurait été de +6,3%.

Cette croissance en base organique repose à la fois sur la progression continue du volume d'activité, reflétée par la progression du taux d'occupation qui atteint en moyenne sur le premier trimestre 90,4% contre 89,6% sur la même période en 2024, et sur une augmentation des tarifs. Il est à noter que le premier trimestre 2025 a été marqué par une épidémie de grippe nettement plus virulente qu'au premier trimestre 2024, impactant ainsi cette activité, et notamment en France, en Allemagne et en Belgique.

3.2 - Etablissements et services de santé spécialisés

L'activité Etablissements et services de santé a généré au cours des trois premiers mois 2025 un chiffre d'affaires de €327m, soit 24,8% du chiffre d'affaires du groupe, en croissance de **+1,4% en base organique**. Compte tenu de l'effet périmètre lié notamment à la vente de l'activité Hospitalisation à Domicile et de trois établissements (France et Italie) en 2024, le chiffre d'affaires recule de -3,0% en base publiée. Retraité du nombre de jours ouvrés inférieurs au premier trimestre 2024, la croissance organique aurait été de +2,2%.

3.3 - Domiciles et habitats partagés

Le chiffre d'affaires de l'activité Domicile et habitats alternatifs, portée notamment par les marques Petits-fils et Ages & Vie, s'élève à €164m au 31 mars 2025, représentant 12,4% du chiffre d'affaires du Groupe, en croissance de **+7,8% en base organique**. Compte tenu de certaines petites cessions intervenues en Allemagne et en Italie, l'activité recule de -2,8% en base publiée. Retraité du nombre de jours ouvrés inférieurs au premier trimestre 2024, la croissance organique aurait été de +8,0%.

Cette performance repose sur :

- La poursuite du développement du réseau de maisons partagées ;
- La poursuite de la forte croissance du réseau de soins à domicile.

4 - Point sur le Plan de renforcement de la structure financière

Le quatrième et dernier volet du Plan de renforcement de la structure financière est constitué d'un programme de cessions d'actifs opérationnels et immobiliers ainsi que des partenariats en capital pour un montant attendu d'environ 1 milliard d'euros de produits de cessions bruts. Au

31 décembre 2024, le Groupe avait d'ores et déjà réalisé ou sécurisé des cessions correspondant à un montant brut de cessions de €504m.

Le Groupe a poursuivi la mise en œuvre de ce programme, conformément à sa stratégie de recentrage de ses activités et de ses géographies, en sécurisant **six nouvelles cessions portant sur une quinzaine d'établissements ou réseaux de soin**, essentiellement en France, en Allemagne et en Italie, pour un montant d'**environ €100m**.

Sur ces bases, **le groupe a exécuté ou sécurisé, à date, un peu plus de 60%** de ce programme de cessions.

Le Groupe poursuit son programme de cessions ciblées dans ses principales géographies afin d'atteindre son objectif de 1 milliard d'euros d'ici fin 2025 dans les meilleures conditions de valorisation.

En fonction des écarts pouvant être observés entre les valeurs de marché et les valeurs d'utilité, le déroulement de ce plan de cessions pourrait conduire à ce que certaines des cessions réalisées dégagent des plus et moins-values comptables complémentaires aux plus et moins-values déjà enregistrées dans les comptes 2023 et 2024, sans effet sur le flux de trésorerie.

5 - Perspectives

5.1 - Perspectives 2025

En 2025, le Groupe se fixe comme principaux objectifs la finalisation de son plan de renforcement de sa structure financière et de réduction de sa dette financière, déjà bien avancé, la poursuite de l'amélioration de ses performances opérationnelles, et un niveau de qualité élevé, en ligne avec ses engagements de mission.

Dans ce contexte, Clariane s'attend en 2025 à une **croissance de l'EBITDA**, pré IFRS 16 et pro forma des cessions, comprise entre **+6%** et **+9%**, soutenue par une **croissance organique de son chiffre d'affaires autour de +5%**.

Ces objectifs s'appuieront sur :

- L'amélioration continue de ses taux d'occupation dans l'ensemble des pays, du développement de ses activités ambulatoires et des activités d'habitats alternatifs ;
- Des effets prix favorables reflétant les ajustements tarifaires et la prise en compte de la spécialisation croissante des soins dispensés ;
- Une bonne maîtrise de ses coûts opérationnels ;
- La poursuite du redressement de ses activités en Allemagne ;
- La stabilisation du nouveau cadre réglementaire applicable au SMR en France.

Par ailleurs, le Groupe rappelle que dans la droite ligne du Plan de Renforcement, **l'amélioration de la génération de cash-flow et la maîtrise de son niveau d'endettement restent sa priorité.**

Ainsi, le Groupe maintiendra ses **investissements de maintenance** à un niveau normatif d'environ **100 millions d'euros** et ses **investissements de développement** à environ **200 millions d'euros**.

Enfin, le Groupe se fixe un objectif **de levier financier « Wholeco »**, tel que défini dans l'extension du contrat de crédit syndiqué et en prenant en compte la finalisation du volet cessions du plan de renforcement de la structure financière, **inférieur à 5,5x fin 2025**.

S'agissant des **indicateurs extra-financiers** et retraités des effets de périmètre liés au plan de cession, le Groupe se fixe pour objectifs en 2025 de :

- Conserver le score de recommandation nette (NPS) résidents/patients et familles à un niveau supérieur ou égal à 40 ;
- Maintenir à plus de 7 000 le nombre de collaborateurs engagés dans des parcours qualifiants, conformément à ses engagements de mission ;
- Réduire le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt à un niveau de 30 ;

- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de décarbonation énergétique bas carbone telle que validée par la Science-Based Target initiative (SBTi), induisant une réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux énergies de -22%¹.

Le ratio de levier « Wholeco » au 31 décembre 2024 étant supérieur à 4.0x, **le Groupe rappelle qu'il ne versera pas de dividende au titre de l'exercice 2024**, conformément aux termes du contrat de crédit syndiqué non sécurisé.

5.2 - Perspectives 2023-2026 :

Le Groupe rappelle ses principaux objectifs définis pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2026 :

- Un objectif de **croissance organique annuelle moyenne** (CAGR) du **chiffre d'affaires** d'environ **+5%**, soutenue notamment par une augmentation progressive et régulière des taux d'occupations et des volumes d'activité, notamment ambulatoire, et du rattrapage tarifaire en cours, en particulier en Allemagne ;
- Un objectif d'amélioration **au 31 décembre 2026** de **100 à 150 points de base de la marge d'EBITDA**, pré-IFRS 16 et sur une base pro forma des cessions, par rapport au 31 décembre 2023, soutenu principalement par la croissance du chiffre d'affaires notamment à travers le taux d'occupation et le développement de services ambulatoires, ainsi que par des mesures d'amélioration ciblées portant sur la structure de coûts centraux, sur les dépenses de loyer, sur les dépenses d'énergie et, enfin, une amélioration de la performance en Allemagne ;
- Le Groupe se fixe l'objectif de poursuivre ses efforts de réduction de sa dette financière nette en 2026, pré-IFRS 16, pour la ramener à un niveau inférieur à 3 milliards d'euros, et un levier « Wholeco » inférieur à 5x au 31 décembre 2026.

Afin d'atteindre cet objectif, le Groupe s'appuiera notamment sur :

- La poursuite de l'amélioration de la performance opérationnelle ;
- La finalisation en 2025 du volet « cessions » du Plan de Renforcement de sa structure financière ;
- Des niveaux d'investissement maintenus à environ 100 millions d'euros par an pour l'entretien des bâtiments et environ 200 millions d'euros pour les investissements de développement.

6 - Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités à se référer au Document d'Enregistrement Universel déposé le 31 mars 2025 auprès de l'AMF sous le n° D.25-0209, et notamment aux **facteurs de risque** relatifs à Clariane décrits au chapitre 2 « Facteurs de risques » de ce document. Le Document d'enregistrement universel peut être consulté sans frais auprès de la Société, ainsi que sur le site Internet de la Société (www.clariane.com) et sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

7 - Réunion et conférence téléphonique :

Dans le cadre de la publication de son chiffre d'affaires du premier trimestre 2025, Clariane tiendra une conférence téléphonique, en anglais, le 25 avril 2025 à 15h00 (CET).

Connection :

- Par téléphone :
 - Paris : +33 1 70 37 71 66
 - UK : +44 33 0551 0200
 - US : +1 786 697 3501
- Par webcast en direct : en suivant le lien ici

¹ Par rapport à 2021

Une rediffusion de cette conférence téléphonique sera disponible en suivant le lien ici

La présentation qui servira de support à cet évènement sera accessible sur le site internet de la société Clariane www.clariane.com à partir de 12h00 (CET).

8 - Prochains évènements

- **Assemblée générale 2025** : 14 mai 2025.
- **Chiffre d'affaires et résultats du 1er semestre 2025** : 29 juillet 2025 après la clôture du marché Euronext Paris.
- **Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2025** : 27 octobre 2025 après la clôture du marché Euronext Paris.

À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Avec leurs différentes expertises, les 60 000 collaborateurs du Groupe travaillent chaque année au service de près de 900 000 personnes accompagnées et soignées dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias...), les établissements et services de santé spécialisés (Inicea, Ita, Grupo 5, Lebenswert...) ainsi que les domiciles et habitats partagés (Petits-fils, Âges & Vie...).

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Le groupe Clariane est coté sur Euronext Paris, Section B, depuis novembre 2006. Le Groupe a intégré l'indice SBF 120 ainsi que l'indice CAC® SBT 1.5° le 23 septembre 2024.

Euronext ticker: CLARI.PA - ISIN: FR0010386334

Stéphane Bisseuil

Directeur des Relations Investisseurs
+33 6 58 60 68 69

stephane.bisseuil@clariane.com

Benoît Lesieur

Directeur adjoint des Relations Investisseurs - ESG
+33 6 64 80 15 90

benoit.lesieur@clariane.com

Julie Mary

Responsable des relations presse
06 59 72 50 69

julie.mary@clariane.com

Florian Bachelet

Responsable des relations presse
06 79 86 78 23

florian.bachelet@clariane.com

